

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2021-81**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 17 juin 2013 fixant la liste des titres spéciaux de paiement dématérialisés en application de l'article L. 525-4 du code monétaire et financier ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 16 novembre 2021,

**Émet un avis favorable sur le projet d'arrêté susvisé.**

Fait le 16 novembre 2021.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Sébastien RASPILLER